

Qualité de l'emploi au Canada

Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires, 1976 à 2022

Date de diffusion : le 13 juin 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires, 1976 à 2022

En 2022, le nombre moyen d'heures habituellement consacrées par les travailleurs à leur emploi principal ou entreprise était inférieur de près de 3 heures par semaine à ce qu'il était en 1976. Les caractéristiques des travailleurs ont changé de nombreuses façons au cours de cette période. Notamment, les femmes représentent une part croissante de l'emploi et les travailleurs plus jeunes sont passés du travail à temps plein en moyenne en 1976 au travail à temps partiel en moyenne en 2022. Par ailleurs, le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des hommes a diminué au cours de cette période, mais en 2022, ils travaillaient encore de plus longues heures que les femmes.

Différents facteurs peuvent avoir une incidence sur le nombre moyen d'heures habituelles travaillées chaque semaine, dont les cycles économiques (ralentissements et périodes de croissance), la structure de l'économie (part respective des industries de services et des industries de biens), la composition sociodémographique de la population occupée (sexe, âge, inscription aux études), la répartition des responsabilités non rémunérées liées au ménage et à la famille, les salaires offerts aux travailleurs et les taux d'imposition marginaux sur le revenu d'emploi. Utilisé en tant qu'indicateur de la qualité de l'emploi, le nombre moyen d'heures de travail donne un aperçu des conditions économiques et des caractéristiques de la population occupée.

Toutes les analyses sont fondées sur les moyennes annuelles de l'Enquête sur la population active (EPA).

Tendances historiques, 1976 à 2022

Alors que les données recueillies avant 1997 ne sont pas directement comparables aux données recueillies à partir de 1997 en raison d'un changement apporté à la façon dont les heures sont mesurées dans l'EPA¹, les deux périodes peuvent être examinées séparément. Aussi, le changement dans les concepts n'a pas entraîné de discontinuité importante dans la série de données.

En 1976, les travailleurs canadiens travaillaient en moyenne 38,6 heures par semaine à leur emploi principal ou entreprise. En général, le nombre d'heures diminuait lors de ralentissements économiques et augmentait légèrement au début des périodes de reprise économique. Cependant, on observe au fil du temps une tendance à la baisse et en 2022, le travailleur moyen travaillait 35,8 heures par semaine. Cette diminution du nombre moyen d'heures travaillées est attribuable, du moins en partie, à l'augmentation de la proportion de femmes et d'étudiants au sein de la population en emploi au cours de la période de 1976 à 2022. En moyenne, les femmes et les étudiants sont plus susceptibles de travailler moins d'heures par semaine, ce qui fait diminuer la moyenne générale d'heures de travail hebdomadaires au fil du temps.

En analysant les résultats selon le sexe, c'est chez les hommes que l'on observe la variation la plus marquée, le nombre d'heures moyen étant passé de 41,6 heures par semaine en 1976 à 40,6 heures par semaine en 1996. Le nombre moyen d'heures travaillées par les hommes a aussi diminué au cours de la période de 1997 à 2022, passant de 40,2 heures à 38,1 heures. Chez les femmes, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a légèrement diminué pour passer de 33,7 heures en 1976 à 32,7 heures en 1996, puis a augmenté de 0,7 heure de 1997 à 2022 pour s'élever à 33,2 heures.

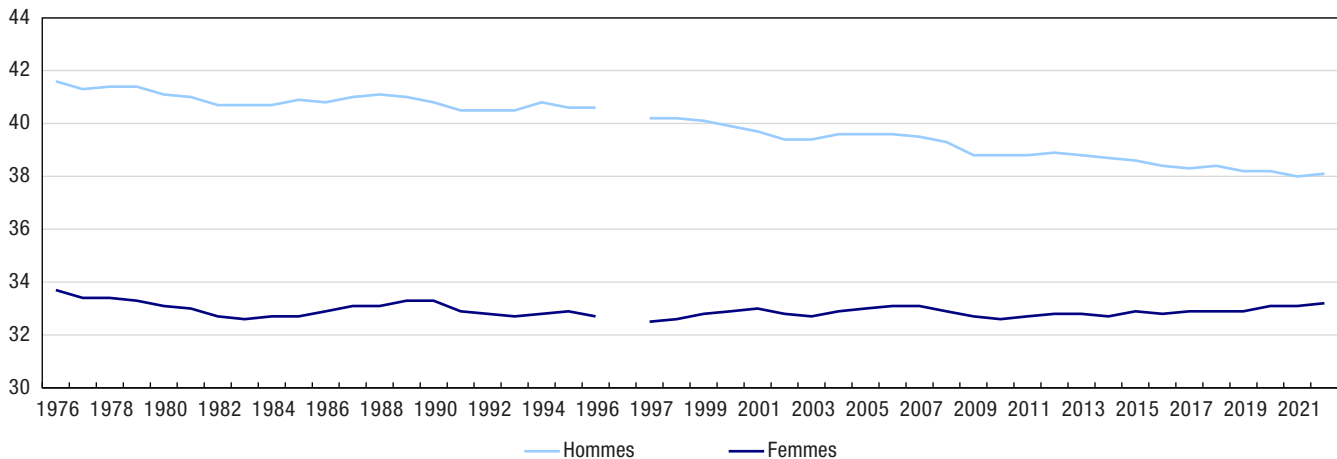
Chez les hommes, la baisse du nombre d'heures est en partie attribuable à une diminution prononcée du nombre de personnes en emploi dans le secteur de la fabrication, où le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires est relativement élevé (39,8 heures par semaine en 2022). En raison de plusieurs facteurs — dont la délocalisation, l'automatisation et les baisses associées aux récessions du début des années 1980 et du début des années 1990, ainsi qu'une tendance à la baisse de 2004 à 2011 —, la part des hommes travaillant dans le secteur de la fabrication a diminué pour passer de 22,7 % en 1976 à 12,3 % en 2022. Parallèlement, le nombre d'hommes en emploi dans les industries de services, où le nombre moyen d'heures de travail par semaine est généralement plus petit, a augmenté.

1. Voir la section « Renseignements aux fins d'interprétation » pour obtenir plus de détails.

Graphique 1

Nombre moyen d'heures habituelles travaillées par semaine par les hommes et les femmes âgés de 15 ans et plus à leur emploi principal, 1976 à 2022

moyenne des heures habituelles



Notes : Rupture dans la série en 1997 en raison d'une modification dans le questionnaire de l'EPA. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter « Renseignements aux fins d'interprétation ». À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

C'est chez les travailleurs de 15 à 24 ans que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a le plus changé au fil du temps. Cette situation est attribuable en grande partie à la proportion d'étudiants au sein de ce groupe d'âge, qui a plus que doublé pour passer de 19,0 % en 1976 à 39,2 % en 2022. Au cours de la période de 1976 à 1996, parmi les jeunes travailleurs, la plus forte baisse des heures de travail hebdomadaires a été observée chez les étudiants à temps partiel, le nombre ayant diminué de 8,7 heures pour s'établir à une moyenne de 27,4 heures. Venaient ensuite les non-étudiants, pour qui le nombre d'heures de travail habituelles a diminué de 4,2 heures pour se situer à 34,6 heures par semaine, puis les étudiants à temps plein, pour qui le nombre d'heures a diminué de 1,9 heure pour s'établir à 13,4 heures. De 1997 à 2022, le nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par les jeunes était plus stable; alors qu'il a augmenté de 1,9 heure par semaine chez les étudiants à temps plein, il a diminué de 2,5 heures chez les étudiants à temps partiel, passant à 25,8 heures, et de 0,6 heure chez les non-étudiants, passant à 33,9 heures. Dans l'ensemble, les plus fortes diminutions du nombre moyen d'heures travaillées par les personnes de 15 à 24 ans ont été observées au cours des récessions du début des années 1980 et du début des années 1990 et, dans une moindre mesure, au cours de la récession de 2008-2009.

Chez les travailleurs de 55 ans et plus, le nombre moyen d'heures travaillées par les hommes a diminué au cours de la période de 1976 à 1996 (passant de 42,6 à 41,5) ainsi qu'au cours de celle de 1997 à 2022 (passant de 41,3 à 39,3). Parmi les femmes de ce groupe d'âge, il a diminué au cours de la période de 1976 à 1996 (passant de 34,1 à 32,4), mais a augmenté au cours de celle de 1997 à 2022 (passant de 32,4 à 33,5).

Portrait récent

En 2022, 81,8 % des travailleurs occupaient un emploi à temps plein (30 heures de travail ou plus par semaine). La proportion d'hommes travaillant à temps plein s'élevait à 87,6 %, comparativement à 75,4 % pour les femmes. Parmi les travailleurs non étudiants âgés de 15 à 24 ans, 75,3 % travaillaient à temps plein, comparativement à 13,2 % pour les étudiants du même groupe d'âge. Les taux d'emploi à temps plein étaient moins élevés chez les travailleurs de 65 ans et plus (57,1 %) que chez les travailleurs de 25 à 64 ans (88,4 %), une tendance qui correspond à leur plus faible moyenne d'heures habituelles travaillées par semaine en 2022.

Le nombre moyen d'heures hebdomadaires a tendance à être plus élevé dans les industries produisant des biens, où les hommes représentent la majorité des travailleurs.

En 2022, dans les industries de biens, le nombre moyen d'heures de travail habituelles par semaine était de 40,3 heures; c'est dans le secteur des ressources naturelles (46,3 heures) qu'il était le plus élevé et dans celui des services publics (38,4 heures) qu'il était le plus faible. Dans les industries de services, le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires était de 34,6 heures; c'est dans le secteur du transport et de l'entreposage (39,8 heures) qu'il était le plus élevé, et dans celui de l'hébergement et des services de restauration (29,0 heures) qu'il était le plus faible.

Les heures habituelles travaillées variaient également entre les grandes catégories professionnelles. En 2022, le nombre moyen d'heures habituelles travaillées par semaine était le plus élevé chez les travailleurs qui occupaient un emploi dans le secteur des ressources naturelles, de l'agriculture et de production connexe (42,0 heures), suivis de ceux qui occupaient un emploi dans le secteur de la gestion (40,7 heures). Le secteur des arts, de la culture, des sports et des loisirs (30,6 heures) et celui des ventes et des services (30,7 heures) enregistraient le nombre habituel moyen d'heures travaillées par semaine le plus faible. Ces catégories professionnelles comptaient toutes deux plus de femmes que d'hommes, et affichaient les plus fortes proportions de jeunes travailleurs.

Comparativement aux employés, le fait d'être travailleur autonome était associé à un nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires plus élevé chez les hommes (40,6 heures par rapport à 37,7 heures), mais à un nombre moyen d'heures de travail moins élevé chez les femmes (31,5 heures par rapport à 33,4 heures). Comme le montre [l'indicateur de la répartition des heures de travail hebdomadaires](#), on observe une plus grande variabilité dans le nombre d'heures travaillées par les travailleurs autonomes, et une proportion plus élevée d'entre eux travaillent plus de 50 heures et moins de 15 heures par semaine, comparativement aux employés. Les hommes étaient également plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que les femmes (16,1 % par rapport à 10,5 %) en 2022.

Renseignements sur l'indicateur

Description ou définition

L'indicateur du **nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires** est le nombre habituel moyen d'heures travaillées par semaine par les travailleurs à leur emploi principal, sans compter les heures supplémentaires.

Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2022.

Renseignements aux fins d'interprétation

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la population visée, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des professions est fondée sur la Classification nationale des professions (CNP) 2021, et celle des secteurs, sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

Avant janvier 1997, le nombre habituel d'heures de travail correspondait au nombre d'heures habituellement travaillées par le répondant au cours d'une semaine type, qu'elles soient payées ou non. Depuis janvier 1997, le nombre habituel d'heures de travail des employés correspond aux heures de travail rémunérées régulières ou définies par contrat, sans tenir compte des heures supplémentaires. Cependant, la définition du nombre habituel d'heures de travail demeure la même pour les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés. En janvier 1997, le questionnaire de l'EPA a été modifié pour permettre des réponses allant jusqu'à 168 heures de travail par semaine. Avant 1997, la limite supérieure était de 99 heures.

Autres renseignements connexes

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Heures de travail](#)